

Affichage : le 04/12/2025

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

Point sur les obligations des clubs au 29/11/2025

Les informations données dans ce document sont informatives. La situation définitive sera revue à la fin de la saison avec l'ajout des plateaux FAL U8/U9

En cas d'erreur ou d'oubli, merci d'envoyer un mail à la direction

EQUIPES NE POUVANT ACCÉDER SUITE A UNE DEMANDE DE RETROGRADATION EN JUIN 2025 :

- Brèmes les Ardres 2
- Fort Vert Fjep 3
- Gouy St André Rc 1
- Herbelles Es Rc 1
- Longuenesse Js 4
- Seninghem Vaudringhem Nielles 2
- Seninghem Vaudringhem Nielles 3
- Wierre Effroy Us 1
- Wimille Co 1
- Wimille Co 2

EQUIPES NE POUVANT ACCÉDER SUITE A UN REFUS D'ACCÉSSION EN JUIN 2025

- Boulogne Usco 3
- Bourthes US 3
- Pays de St Omer 3

CLUBS EN 1ERE SAISON D'INFRACTION VIS-A-VIS DE L'ARTICLE 9 DE NOTRE ANNEXE 13 (NOMBRE D'EQUIPES)

- Marais de Guines Us (manque 1 jeune ou féminine)
- Nordausques Fc 1 (manque ½ jeune ou féminine)
- Steenbecque Morbecque (Manque 1 senior ou 1 jeune ou féminine)
- Wierre Effroy (manque 1 senior)

Pas d'accésion possible pour les seniors 1

CLUB EN 2EME SAISON ET + D'INFRACTION VIS-A-VIS DE L'ARTICLE 9 DE NOTRE ANNEXE 13 (NOMBRE D'EQUIPES)

- Frencq (manque 1 jeune ou féminine)
- Rety (manque 1 senior ou 1 Jeune ou féminine)

Pas d'accésion possible et rétrogradation d'une division pour les seniors 1.

EQUIPES SENIOR A NE POUVANT ACCEDER CAR LES CLUBS N'ONT PAS LE NOMBRE D'EQUIPES EXIGE AU NIVEAU SUPERIEUR

Tout club susceptible d'accéder en division supérieure doit répondre à l'obligation de la saison suivante

- Bellebrune Fc (manque 1 senior ou 1 jeune ou féminine)
- Blangy sur Ternoise Jsp (manque 1 senior)
- Bomy Us (manque 1 senior ou 1 jeune ou féminine)
- Bonningues les Calais Fc (manque 1/2 jeune ou féminine)
- Brèmes les Ardres Rc (manque 1 jeune)
- Calais Caténa (manque 1 jeune à 11)
- Conteville verte vallée (manque 1/2 jeune ou féminine)
- Coulomby Us (manque ½ senior ou 1 jeune ou féminine)
- Coyecques Us (manque 1 senior)
- Crémarest As (manque 1 senior)
- Esquerdes Ams (manque 1 senior)
- Etaples HV (manque 1 équipe jeune à 11)
- Guines Es (manque 1 jeune à 11)
- Humbert Us (manque 1 jeune ou féminine)
- Le Portel GPF (manque 1 jeune ou féminine)
- Lottinghem Rc (manque 1 jeune ou féminine)
- Maresquel As (manque 1 senior ou 1 jeune ou féminine)
- Senlecques Fc (manque 1 jeune ou féminine)
- Thiembronne Fc (manque 1 senior ou 1 jeune ou féminine)
- Wail Us (manque 1 seniors ou 1 jeune ou féminine)

EQUIPES SENIOR A NE POUVANT ACCEDER CAR LES CLUBS N'ONT PAS LE CLASSEMENT DE TERRAIN EXIGE AU NIVEAU SUPERIEUR :

Une équipe ne pourra accéder pour la saison suivante que si le club à un terrain classé, au minimum, au niveau fixé et que l'équipe accédante en sera l'utilisatrice la saison suivante.

- Colembert Us (terrain classé T6 pour T5 attendu)
- Gouy St André Rc (terrain classé T6 pour T5 attendu)
- Ste Marie Kerque Us (terrain classé T7 pour T6 attendu)
- Vieil Moutier Asl (terrain classé T6 pour T5 attendu)

EQUIPE NE POUVANT ACCEDER CAR BLOQUEE PAR UNE EQUIPE DU MEME CLUB :

- Calais Entente 2